

11 sep 2018 -11:32

## La Belgique organiser la 5ième réunion 'Groupe d'experts soufre'

Cette semaine, notre pays organise la 5ième réunion du 'Groupe d'experts soufre' à Anvers, un groupe de travail international qui s'investit dans l'entrée en vigueur en 2015 du Sulphur Emission Controlled Area (SECA) en mer du Nord et en mer Baltique.

### Level playing field

L'objectif de cette réunion est d'échanger des informations et des expériences sur la manière dont les pays mettent en pratique les dispositions fixées en matière d'émissions de soufre - fixées dans la International Convention for the Prevention of Pollution from Ships (MARPOL, annex vi). Cet échange permet aux différents pays de travailler sur l'harmonisation d'un système d'application, ce qui mène à un level playing field entre les navires et les ports.

### 10 fois moins de soufre

En 2015, les pays participants - dont les Pays-Bas, l'Allemagne, la France, le Royaume Uni, le Canada, les Etats Unis, la Chine, ... - ont conclu un accord sur la réduction des émissions de soufre de leurs navires en utilisant des carburants qui ne contiennent que 0,1% de soufre. C'est 10 fois moins que la limite qui était d'application avant et 35 fois moins que la norme partout ailleurs au monde.

### La législation en Belgique

Notre pays utilise différents moyens pour contrôler l'émission de soufre des bateaux. L'Etat fédéral dispose depuis 2016 d'un avion renifleur qui mesure le taux de soufre des émissions de chaque navire en les survolant. Chaque année, environ 1000 bateaux sont contrôlés de cette manière. A côté, les inspecteurs du SPF Mobilité et Transports effectuent des contrôles à bord des navires, où notamment le combustible utilisé est contrôlé. Chaque année, la Direction Générale Navigation contrôle pas moins de 700 bateaux avec environ 100 prélèvements d'échantillons. 19 navires ont déjà été persécutés. Les amendes sur l'excès des normes d'émissions varient entre 8.000 et 60.000 euros. Cependant, notre pays continue à chercher des moyens pour organiser les émissions de manière efficace et honnête dans un contexte international.

Philippe De Backer: « Trop d'émissions de soufre, d'azote ou de CO2 détruisent la qualité de l'air. Effectuer des meilleurs contrôles sur les navires et imposer des normes en mer aident à améliorer la qualité de l'air et la viabilité sur terre. Cela nous permet de respirer une meilleure qualité d'air. Si tout va bien et si l'Europe fournit du soutien, prochainement des détecteurs seront placés sur les parcs éoliens dans notre mer du Nord, pour mieux et plus rapidement contrôler les navires. De cette manière, notre mer du Nord sera une réelle zone à faibles émissions. J'expliquerai cette approche belge lors du congrès international en matière des émissions de soufre, qui sera organisé pour la première fois à Anvers. »

Plus d'infos :

Sven Heyndrickx

Porte-parole SPF Mobilité et transports

0473/83.64.90

SPF Mobilité et Transports  
City Atrium  
Rue du Progrès 56  
1210 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 277 31 11  
<http://www.mobilit.belgium.be>

Charlotte Van den Branden de Reeth  
Porte-parole  
+32 474 41 37 47  
[presse@mobilit.fgov.be](mailto:presse@mobilit.fgov.be)